

Communiqué n° 33

Selon la séance plénière du Conseil de la HEP du 7 juin 2017.

Information du Bureau

- Création d'un prix pour les étudiants particulièrement impliqués dans la vie de la HEP : le Conseil HEP accepte que le Bureau reçoive 4 dossiers sélectionnés par le Comité de l'Association des étudiants et désigne les 2 étudiants nominés. Le Conseil sera informé des critères de choix et des étudiants retenus.

Information du Comité de Direction

Direction de la formation

- Programme de Maîtrise universitaire en éducation précoce spécialisée : ce programme a obtenu la reconnaissance de la CDIP, ceci sans condition. Cette décision est une première en Suisse pour des programmes d'études académiques.

Demande de subvention cantonale 2018

- Le Conseil HEP a suivi les conclusions du préavis présentées par la Commission « Finances et gestion » et ratifié la demande de subvention à l'unanimité.

Rapport annuel de suivi du plan stratégique

- Le Conseil HEP a préavisé l'acceptation de ce rapport à l'unanimité moins une abstention.

Création d'une association réunissant les différentes associations d'étudiants des HEP de Suisse

- Son comité comptera 7 représentants dont un de la Suisse romande. Le Comité de l'Association des étudiants de la HEP Vaud interagira avec le Comité de direction pour tenter d'aboutir à une meilleure représentativité.

Lausanne, le 3 juillet 2017 – ADF/md